

Ce document constitue l'annexe 1 de la Position-recommandation AMF n°2014-14 - Guide d'élaboration des documents de référence adapté aux valeurs moyennes – DOC-2014-14

Proposition de trame de présentation du document de référence pour les « valeurs moyennes »

Le schéma du document de référence proposé ci-dessous en six chapitres peut être adapté par les émetteurs. En effet, le nombre de chapitres ou de sous-chapitres est donné à titre illustratif et chaque émetteur peut en organiser la présentation.

INTRODUCTION

- Le mot du Président
- Bourse et actionnariat

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SES ACTIVITES

- 1.1. Informations financières sélectionnées
 - 1.1.1. Indicateurs et chiffres clés
 - 1.1.2. Faits marquants de l'exercice
 - 1.1.3. Événements récents
- 1.2. Présentation et évolution de la société
 - 1.2.1. Présentation générale de l'activité
 - 1.2.2. Organigramme
 - 1.2.3. Propriétés immobilières, usines et équipements
- 1.3. Description des activités
 - 1.3.1. Marché et stratégies
 - 1.3.2. Recherche et développement, brevets et licences
 - 1.3.3. Investissements
- 1.4. Analyses et commentaires sur les activités de l'exercice
 - 1.4.1. Information sur les activités de la société
 - 1.4.2. Contrats importants
 - 1.4.3. Situation financière de la société,
 - 1.4.4. Evolution prévisible, perspectives d'avenir et événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice
 - 1.4.5. Trésorerie, financement et capitaux
 - 1.4.6. Présentation des comptes et affectation du résultat
 - 1.4.7. Information sur les dividendes
- 1.5. Facteurs de risques
 - 1.5.1. Risques spécifiques relatifs à l'activité de la société
 - 1.5.2. Autres risques
 - 1.5.3. Assurances et couverture des risques
 - 1.5.4. Faits exceptionnels et litiges

2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

- 2.1. Organes d'administration et de direction de la société
 - 2.1.1. Composition des organes d'administration et de direction de la société
 - 2.1.2. Fonctionnement des organes d'administration et de direction et conflits d'intérêts
 - 2.1.3. Comités spécialisés
- 2.2. Rémunérations et avantages des dirigeants et administrateurs
- 2.3. Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et rapports des commissaires aux comptes sur le rapport du président

3. INFORMATIONS EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

- 3.1. Note méthodologique
- 3.2. Informations sociales
- 3.3. Informations environnementales
- 3.4. Informations sociétales
- 3.5. Rapport de l'organisme tiers indépendant

4. COMPTES ANNUELS AU 31 XX 20XX

- 4.1. Comptes annuels consolidés au 31/XX/XX
- 4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- 4.3. Comptes annuels sociaux au 31/XX/XX
- 4.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux
- 4.5. Information pro forma

5. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL

- 5.1. Capital social
- 5.2. Principaux actionnaires
- 5.3. Acte constitutif et statuts
- 5.4. Informations et historique sur la vie juridique de la société sur l'exercice
- 5.5. Informations sur les participations
- 5.6. Conventions réglementées
- 5.7. Salariés

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- 6.1. Responsable du document de référence
- 6.2. Contrôleurs légaux des comptes
- 6.3. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts
- 6.4. Documents accessibles au public
- 6.5. Tables de concordance
- 6.6. Glossaire

Tableau de concordance du document de référence

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement n° 809/2004 pris en application de la directive prospectus et aux pages du présent document de référence.

		Paragraphes	Pages
1.	PERSONNES RESPONSABLES		
1.1	Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement	6.1	
1.2	Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement	6.1	
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES		
2.1	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	6.2	
2.2	Changements des contrôleurs légaux	6.2	
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES		
3.1	Présentation des informations financières historiques sélectionnées pour l'émetteur, pour chaque exercice de la période couverte par ces informations financières. <i>(Indiquer les informations-clés résumant la situation financière de l'émetteur)</i>	1.1.1	
3.2	Présentation des informations financières sélectionnées pour les périodes intermédiaires	1.1.1	
4.	FACTEURS DE RISQUE Facteurs de risque propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité.	1.5	
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR		
5.1.	Histoire et évolution de la société		
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur;	5.4	
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur;	5.4	
5.1.3.	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur;	5.4	
5.1.4.	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, son pays d'origine, adresse et le numéro de téléphone de son siège statutaire (ou de son principal lieu d'activité, s'il est différent de son siège statutaire)	5.4	
5.1.5.	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur.	1.2.1	
5.2.	Investissements		
5.2.1.	Principaux investissements (y compris leur montant) réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques, jusqu'à la date du document d'enregistrement;	1.3.3	
5.2.2.	Principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours, y compris la distribution géographique de ces investissements (sur le territoire national et à l'étranger) et leur méthode de financement (interne ou externe);	1.3.3	
5.2.3.	Renseignements concernant les principaux investissements que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes.	1.3.3	
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS		
6.1.	Principales activités		
6.1.1.	Nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités – y compris les facteurs-clés y afférents –, en mentionnant les principales catégories de produits vendus et/ou de services fournis durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques; et	1.4.1	
6.1.2.	Mention de tout nouveau produit et/ou service important lancé sur le marché et, dans la mesure où le développement de nouveaux produits ou services a fait l'objet de publicité, indiquer l'état de ce développement.	1.4.1	

		Paragraphe	Pages
6.2.	Principaux marchés Principaux marchés sur lesquels opère l'émetteur, en ventilant le montant total de ses revenus par type d'activité et par marché géographique, pour chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques.	1.3.1	
6.3	Événements exceptionnels au regard des points 6.1 et 6.2	1.5.4	
6.4.	Informations, sous une forme résumée, concernant le degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication.	1.3.2	
6.5.	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.	1.3.1	
7.	ORGANIGRAMME		
7.1.	Description sommaire du groupe	1.2.2	
7.2	Liste des filiales importantes	1.2.2 / 5.5	
8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS		
8.1.	Immobilisations corporelles importantes et charge majeure pesant dessus.	1.2.3	
8.2.	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles.	3.3	
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT		
9.1.	Situation financière Description de la situation financière de l'émetteur, l'évolution de cette situation financière et le résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées, en indiquant les causes des changements importants survenus, d'un exercice à un autre, dans ces informations financières, dans la mesure nécessaire pour comprendre les affaires de l'émetteur dans leur ensemble.	1.4.3	
9.2.	Résultat d'exploitation		
9.2.1.	Mention des facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou de nouveaux développements, influant sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur, en indiquant la mesure dans laquelle celui-ci est affecté.	1.4.6	
9.2.2.	Explication des changements intervenus dans les états financiers.	1.4.6	
9.2.3.	Mention de toute stratégie ou tout facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur.	1.4.6	
10.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX		
10.1.	Informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme).	1.4.5	
10.2.	Indication de la source et le montant des flux de trésorerie de l'émetteur et décrire ces flux de trésorerie.	1.4.5	
10.3.	Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de l'émetteur	1.4.5	
10.4.	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur;	1.4.5	
10.5.	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1.	1.4.5	
11.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES Description des politiques de recherche et développement appliquées par l'émetteur	1.3.2	

		Paragraphes	Pages
12.	INFORMATION SUR LES TENDANCES		
12.1.	Indication des principales tendances depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement.	1.4.4	
12.2.	Indication des tendances connue ou susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours.	1.4.4	
13.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE		
13.1.	Description des principales hypothèses sur lesquelles l'émetteur a fondé sa prévision ou son estimation.	1.4.4	
13.2.	Rapport des commissaires aux comptes	1.4.4	
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE		
14.1	Nom, adresse professionnelle et fonction, dans la société émettrice, des personnes Membres des organes d'administration ou de direction	2.1.1	
14.2.	<u>Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale</u> Les conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs doivent être clairement signalés. En l'absence de tels conflits d'intérêts, une déclaration le précisant doit être faite. Indiquer tout arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale. Donner le détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.	2.1.2 2.1.2 2.1.2	
15.	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES		
15.1.	Mention de la rémunération versée (y compris de toute rémunération conditionnelle ou différée) et les avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales pour les services de tout type qui leur ont été fournis par cette personne.	2.2	
15.2.	Mention du montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	2.2	
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
16.1.	Date d'expiration des mandats actuels	2.1.1	
16.2.	Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration négative appropriée;	2.1.2	
16.3.	Informations sur les comités spécialisés (<i>y compris le nom des membres de ces comités et un résumé du mandat en vertu duquel ils siègent</i>)	2.1.3	
16.4.	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	2.1.4	
17.	SALARIÉS		
17.1.	Nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques	5.7	
17.2.	Participations et stock-options	2.2	

		Paragraphes	Pages
17.2.	Participations et stock-options	2.2	
17.3.	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.	5.7	
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
18.1	Répartition du capital social	5.2	
18.2.	Mention des personnes non membres d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance détenant, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur	5.2 / 5.3	
18.3.	Mention des principaux actionnaires de l'émetteur disposant de droits de vote différents	5.2	
18.4.	Dans la mesure où ces informations sont connues de l'émetteur, indiquer si celui-ci est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement, et par qui; décrire la nature de ce contrôle et les mesures prises en vue d'assurer qu'il ne soit pas exercé de manière abusive.	5.2	
18.5.	Description de tout accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.	5.6	
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	5.6	
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
20.1.	Informations financières historiques.	4.1 / 4.3	
20.2.	Informations financières pro forma	4.5	
20.3.	États financiers	4.1 / 4.3	
20.4.	Vérification des informations financières historiques annuelles	4.2 / 4.4	
20.5.	Date des dernières informations financières	4.1	
20.6.	Informations financières intermédiaires et autres	4.1	
20.7.	Description de la politique en matière de distribution de dividendes et restriction applicable à cet égard.	1.4.7	
20.7.1.	Montant du dividende par action	1.4.7	
20.8.	Indication des procédures gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage	1.5.4	
20.9.	Description de tout changement significatif de la situation financière ou commerciale du groupe survenu depuis la fin du dernier exercice	1.4.4	
21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
21.1.	Capital social	5.1	
21.1.1.	Mention du montant du capital souscrit et, pour chaque catégorie d'actions:	5.1	
21.1.2.	Mention des actions non représentatives du capital, leur nombre et leurs principales caractéristiques;	5.1	
21.1.3.	Mention du nombre, de la valeur comptable et de la valeur nominale des actions détenues par l'émetteur lui-même ou en son nom, ou par ses filiales;	5.1	
21.1.4.	Mention du montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription, avec mention des conditions et modalités de conversion, d'échange ou de souscription;	5.1	
21.1.5.	Mention des informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital;	5.1	
21.1.6.	Mention des informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent;	5.1	
21.1.7.	Mention de l'historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques, mettant tout changement survenu en évidence.	5.1	

		Paragraphes	Pages
21.2.	<u>Acte constitutif et statuts</u>		
21.2.1.	Description de l'objet social de l'émetteur	5.3	
21.2.2.	Résumé de toute disposition contenue dans l'acte constitutif, les statuts, charte ou règlement de l'émetteur concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance.	5.3	
21.2.3.	Description des droits, des privilèges et des restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.	5.3	
21.2.4.	Description des actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires.	5.3	
21.2.5.	Description des conditions régissant la manière dont sont convoquées les assemblées générales annuelles et les assemblées générales extraordinaires des actionnaires	5.3	
21.2.6.	Description sommaire de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, charte ou règlement de l'émetteur qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.	5.3	
21.2.7.	Description de toute disposition de l'acte constitutif, des statuts, charte ou règlement fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée.	5.3	
21.2.8.	Description des conditions, imposées par l'acte constitutif et les statuts, charte ou règlement, régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi.	5.3	
22.	CONTRATS IMPORTANTS	1.4.2	
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS		
23.1.	Déclaration ou rapport attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert	6.3	
23.2.	Attestation confirmant la correcte reproduction des informations dans le document de référence	6.3	
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	6.4	
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	5.5	

Tableau de concordance du rapport financier annuel et du rapport de gestion issu du code de commerce¹

Afin de faciliter la lecture du rapport financier annuel et du rapport de gestion tel qu'il résulte du code de commerce, la table thématique suivante permet d'identifier, dans le présent document de référence, les principales informations prévues.

Rubriques	Informations pour	Paragraphes	Pages
1. COMPTES SOCIAUX	RFA	4.3	
2. COMPTES CONSOLIDÉS	RFA	4.1	
3. RAPPORT DE GESTION			
3.1. Informations sur l'activité de la société			
<ul style="list-style-type: none"> Exposé de l'activité (notamment des progrès réalisés et difficultés rencontrées) et des résultats de la société, de chaque filiale et du groupe Art. L. 232-1, L. 233-6, R. 225-102 et/ou L. 233-6, L. 233-26 du Code de commerce 		1.4.1	
<ul style="list-style-type: none"> Analyse de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière et notamment de l'endettement de la société et du groupe Art. L. 233-26, L. 225-100, al. 3, L. 225-100-1 et/ou, L. 225-100-2 du Code de commerce 	RFA	1.4.1	
<ul style="list-style-type: none"> Evolution prévisible de la société et/ou du groupe Art. L. 232-1, R. 225-102 et/ou L. 233-26, R. 225-102 du Code de commerce 		1.4.4	
<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs clés de nature financière et non financière de la société et du groupe Art. L. 225-100, al. 3 et 5, , L. 225-100-1 L. 223-26 et/ou L. 225-100-2, du Code de commerce 	RFA	1.1.1 / 1.4.3	
<ul style="list-style-type: none"> Evénements post-clôture de la société et du groupe Art. L. 232-1 et/ou L. 233-26 du Code de commerce 		1.4.4	
<ul style="list-style-type: none"> Indications sur l'utilisation des instruments financiers y compris les risques financiers et les risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie de la société et du groupe Art. L. 225-100, al. 6, L. 225-100-1 et/ou L. 225-100-2, L. 223-26 du Code de commerce 	RFA	1.5.2	
<ul style="list-style-type: none"> Principaux risques et incertitudes de la société et du groupe Art. L.225-100 al. 4 et 6 , L. 225-100-1 et/ou L. 225-100-2 al. 2 et 4, du Code de commerce 	RFA	1.5.1 / 1.5.2	
<ul style="list-style-type: none"> Informations sur la R&D de la société et du groupe Art. L. 232-1 et/ou L. 233-26 du Code de commerce 		1.3.2	
3.2. Informations juridiques, financières et fiscales de la société			
<ul style="list-style-type: none"> Choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale en cas de modification Art. R. 225-102 du Code de commerce 		2.1.2	
<ul style="list-style-type: none"> Répartition et évolution de l'actionnariat Nom des sociétés contrôlées participant à un autocontrôle de la société et part du capital qu'elles détiennent Art. L. 233-13 du Code de commerce 		5.2	
<ul style="list-style-type: none"> Prises de participation significatives de l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français Art. L. 233-6, al. 1 du Code de commerce 		5.5	
<ul style="list-style-type: none"> Avis de détention de plus de 10% du capital d'une autre société par actions ; aliénation de participations croisées Art. L 233-29, L 233-30 et R. 233-19 du Code de commerce 		5.5	

¹ Les émetteurs sont invités à vérifier la mise à jour des obligations requises par le code de commerce ou le code monétaire et financier en matière d'informations à donner dans le rapport financier annuel et le rapport de gestion.

Rubriques	Informations pour	Paragraphes	Pages
<ul style="list-style-type: none"> Acquisition et cession par la société de ses propres actions (rachat d'actions) Art. L. 225-211 du Code de commerce 	RFA	5.1	
<ul style="list-style-type: none"> État de la participation des salariés au capital social Art. L. 225-102, al. 1, L. 225-180 du Code de commerce 		5.7	
<ul style="list-style-type: none"> Exposé des éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique : Art L225-100-3 du Code de commerce <ul style="list-style-type: none"> La structure du capital de la société, Les restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou les clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11 du Code de commerce, Les participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, La liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci, Les mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier, Les accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote, Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ou du directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société, Les pouvoirs du conseil d'administration ou du directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions, Les accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts, Les accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou du directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique 	RFA	5.1 5.3 5.2 5.2 5.2 5.2 2.1.2 5.1 5.2 2.2	
<ul style="list-style-type: none"> Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale en matière d'augmentations de capital Art. L. 225-100, al. 7 du Code de commerce 	RFA	5.1	
<ul style="list-style-type: none"> Mention des ajustements éventuels : -pour les titres donnant accès au capital et les stock-options en cas de rachats d'actions -pour les titres donnant accès au capital en cas d'opérations financières Art. R. 228-90, R. 225-138 et R. 228-91 du Code de commerce 		5.1	
<ul style="list-style-type: none"> Montants des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents Art.243 bis du Code général des impôts 		1.4.7	
<ul style="list-style-type: none"> Montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement Art 223 quater du Code général des impôts 		1.4.6	
<ul style="list-style-type: none"> Délai de paiement et décomposition du solde des dettes fournisseurs et clients par date d'échéance Art. L. 441-6-1, D. 441-4 du Code de commerce 		1.4.6	
<ul style="list-style-type: none"> Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles Art. L. 464-2 I al. 5 du Code de commerce 		1.5.4	
<ul style="list-style-type: none"> Conventions conclues entre un mandataire ou un actionnaire détenant plus de 10% des droits de vote et une filiale (hors conventions courantes) Art. L. 225-102-1 al. 13 du Code de commerce 		5.6	

Rubriques	Informations pour	Paragraphes	Pages
3.3 Informations portant sur les mandataires sociaux			
<ul style="list-style-type: none"> Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires durant l'exercice Art. L. 225-102-1, al. 4 du Code de commerce 		2.1.1	
<ul style="list-style-type: none"> Rémunérations et avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social par la société, les sociétés qu'elle contrôle et la société qui la contrôle Art. L. 225-102-1, al. 1, 2 et 3 du Code de commerce 		2.2	
<ul style="list-style-type: none"> Engagements liés à la prise, à la cessation ou au changement de fonctions Art. L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce 		2.2	
<ul style="list-style-type: none"> En cas d'attribution de stock-options, mention de l'information selon laquelle le Conseil d'Administration a pris la décision : <ul style="list-style-type: none"> - soit d'interdire aux dirigeants de lever leurs options avant la cessation de leurs fonctions ; - soit de leur imposer de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions tout ou partie des actions issues d'options déjà exercées (en précisant la fraction ainsi fixée) Art. L. 225-185, al. 4 du Code de commerce 		2.2	
<ul style="list-style-type: none"> Etat récapitulatif des opérations des dirigeants et personnes liées sur les titres de la Société Art. L. 621-18-2, R. 621-43-1 du Code monétaire et financier ; Art. 223-22 et 223-26 du Règlement général de l'AMF 		2.1.2	
<ul style="list-style-type: none"> En cas d'attribution d'actions gratuites, mention de l'information selon laquelle le Conseil d'Administration a pris la décision : <ul style="list-style-type: none"> - soit d'interdire aux dirigeants de céder avant la cessation de leurs fonctions les actions qui leur ont été attribuées gratuitement ; - soit de fixer la quantité de ces actions qu'ils sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions (en précisant la fraction ainsi fixée) Art. L. 225-197-1-II, al. 4 du Code de commerce 		2.2	
3.4. Informations RSE de la société			
<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des conséquences sociales et environnementales de l'activité et des engagements sociétaux en faveur du développement durable et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités Art. L. 225-102-1, al. 5 à 8, R. 225-104, R. 225-105 et R. 225-105-2-II du Code de commerce 		3	
<ul style="list-style-type: none"> Information sur les activités dangereuses Art. L. 225-102-2 du Code de commerce 		3	
4. Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier annuel	RFA	6.1	
5. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux	RFA	4.4	
6. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	RFA	4.2	

Documents complémentaires

La table thématique suivante permet d'identifier, dans le document de référence ou le rapport financier annuel, les informations dont l'inclusion emporte dispense de diffusion séparée:

Rubriques	Paragraphes	Pages
Descriptif du programme de rachat d'actions	5.1	
Communication relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes*	6.2	
Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	2.1.4	
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	2.1.4	

* La dispense de communication séparée de ce document suppose que le document de référence ou le rapport financier annuel dans lequel il est inclus soit diffusé dans les 4 mois de la clôture et fasse l'objet d'un communiqué de mise à disposition.